

École de Yamachiche – St-Léon

Rapport annuel
du conseil d'établissement
2022-2023

*Centre
de services scolaire
du Chemin-du-Roy*

Québec 

MOT DE LA PRÉSIDENCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ET DE LA DIRECTION DE L'ÉTABLISSEMENT

Il nous fait plaisir, au nom du conseil d'établissement de l'école de Yamachiche-Saint-Léon, de transmettre ce document expliquant le projet éducatif et faisant état de l'évaluation de la réalisation du plan de réussite. Il a été préparé par l'équipe-école et coordonné par la direction.

En vertu de la Loi qui régit l'instruction publique (L.I.P.) au Québec, il est de la responsabilité du conseil d'établissement d'informer annuellement les parents ainsi que la communauté que dessert l'école des services qu'elle offre et de rendre compte de leur qualité (article 83).

Manon Ricard
Présidente du Conseil d'établissement

Karine Pelletier
Directrice de l'école de Yamachiche-Saint-Léon

TABLE DES MATIÈRES

4	NOTRE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
5	BILAN DES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
5	2.1 CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
6	2.2 ACTIVITÉS RÉALISÉES ET DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
10	2.3 PROJET ÉDUCATIF - RÉSULTATS OBTENUS
13	REDDITION DE COMPTE DU PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE
14	ANNEXE

1 - NOTRE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Titre et fonction au conseil	Nom et prénom
Président.e	Ricard, Manon (présidente et substitut au comité de parents)
Vice-président.e	Baril, Mélanie (représentante au comité de parents)
Parent	Kourakos, Jenny
Parent	Mailloux, Karine
Parent	Nunez Duran, Linda Margarita
Membre du personnel enseignant	Blais, Andrée-Anne
Membre du personnel enseignant	Gagnon, Alexandra
Membre du personnel enseignant	Rinfret, Annie
Membre du personnel de soutien	Morin, Mélanie
Membre du personnel du service de garde	Bergeron, Manon
Parent	Anger, Stéphanie (substitut)
Parent	Lévesque, Julie (substitut)
Choisissez un élément.	
Choisissez un élément.	
Choisissez un élément.	
Choisissez un élément.	
Choisissez un élément.	
Choisissez un élément.	
Choisissez un élément.	
Choisissez un élément.	

2.2 - Activités réalisées et décisions prises par le conseil d'établissement

Dates (mois - année)	Actions réalisées (ex. : adopte, approuve, consulte, informe, conclu, etc.)	Sujets traités	Commentaires (précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Octobre 2022	Approbation	Activités éducatives et sportives	
Octobre 2022	Élections	Fonctions du CE	Élections aux différentes fonctions du conseil d'établissement.
Octobre 2022	Adoption	Règles de régie interne	
Octobre 2022	Adoption	Calendrier des rencontres	
Octobre 2022	Adoption	Budget de fonctionnement	
Février 2023	Approbation	Grille-matières	Approbation de la répartition du temps, par matière et par cycle, pour la prochaine année scolaire.
Avril 2023	Approbation	Campagne de financement	
Avril 2023	Approbation	Code de vie	
Avril et mai 2023	Approbation	Principes d'encadrement	Approbation des principes d'encadrement et du coût des cahiers d'exercices et autre matériel scolaire.
Avril 2023	Adoption	Rentrée progressive	
Avril 2023	Information	Plan triennal	
Juin 2023	Adoption	Fonds à destination spéciale	Adoption des résolutions et des fonds à destination spéciale

Dates (mois - année)	Actions réalisées (ex. : adopte, approuve, consulte, informe, conclu, etc.)	Sujets traités	Commentaires (précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Juin 2023	Adoption	Protocole école	
Juin 2023	Adoption	Règlements du service de garde	
Toutes les rencontres	Information	Comité de parents	
Toutes les rencontres	Information	Divers sujets	Informations sur l'organisation scolaire, le service de garde et les services complémentaires.

Dates (mois - année)	Actions réalisées (ex. : adopte, approuve, consulte, informe, conclu, etc.)	Sujets traités	Commentaires (précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs liés aux services extrascolaires			
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Octobre 2022	Adoption	Budget de fonctionnement du conseil d'établissement	
Décembre 2022	Consultation	Besoins de l'école en biens et services, ainsi que des besoins d'amélioration, d'aménagement, de construction, de transformation ou de réfection des locaux ou immeubles mis à la disposition de l'école.	
Décembre 2022	Adoption	Budget de l'école	
Mai 2023	Adoption	Budget de l'école de la prochaine année scolaire	

Dates (mois - année)	Actions réalisées (ex. : adopte, approuve, consulte, informe, conclu, etc.)	Sujets traités	Commentaires (précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Autres activités réalisées (ex. : consultations, informations, projets spéciaux, etc.)			

2.3 - Projet éducatif - Résultats obtenus

RÉUSSITE SCOLAIRE Choix prioritaire 1 : Favoriser la réussite des garçons en français.

Objectif	Situation de départ	Résultat visé en 2022	Indicateur	Reddition de comptes de l'an 1 – Juin 2020	Reddition de comptes de l'an 2 – Juin 2021	Reddition de comptes de l'an 3 – Juin 2022	Reddition de comptes de l'an 4 – Juin 2023
Augmenter le taux de réussite des garçons en écriture d'ici 2022.	La moitié des garçons du 2e cycle ont un résultat inférieur à 76% comme résultat final de compétence en écriture.	Augmentation du taux de réussite du résultat final de compétence en écriture des garçons des 2e et 3e cycles.	Taux de réussite du résultat final de compétence en écriture des garçons des 2e et 3e cycles.	87,42 %	74,4 %	81,73 %	90.3 %
Augmenter le taux de réussite des garçons en lecture d'ici 2022.	Près de 30% des garçons des 1er et 2e cycles ont un résultat inférieur à 70% comme résultat final de compétence en lecture.	Augmentation du taux de réussite du résultat final de compétence en lecture des garçons des 1er, 2e et 3e cycles.	Taux de réussite du résultat final de compétence en écriture des garçons des 2e et 3e cycles.	91,88 %	84,6 %	79,92 %	94.46 %

FAITS SAILLANTS DU PLAN D'ACTION

Poursuite de nos communautés d'apprentissage professionnelles (CAP) portant sur les stratégies d'enseignement efficaces ; clarifier l'objectif, modéliser, vérifier la compréhension, miser sur la pratique, favoriser la métacognition par le questionnement, offrir le temps nécessaire à l'apprentissage, favoriser les interactions par les pairs, construire des référentiels, enseigner explicitement les stratégies, donner de la rétroaction.

Mise en place d'un continuum viable et garanti PAR :

Début de la révision de la progression des apprentissages et des échelons;

S'assurer d'y ressortir l'essentiel et une continuité entre tous les niveaux.

Diversifier les façons d'enseigner la lecture et l'écriture de façon à répondre autant aux besoins des garçons que des filles.

CLIMAT SCOLAIRE
Choix prioritaire 2 :
Faciliter la période de devoirs et leçons à la maison.

Objectif	Situation de départ	Résultat visé en 2022	Indicateur	Reddition de comptes de l'an 1 – Juin 2020	Reddition de comptes de l'an 2 – Juin 2021	Reddition de comptes de l'an 3 – Juin 2022	Reddition de comptes de l'an 4 – Juin 2023
Augmenter le nombre d'élèves qui perçoivent les devoirs et leçons comme étant facilement réalisables.	Plus de la moitié des élèves disent éprouver de la difficulté à faire leurs devoirs et leçons.	Diminuer le nombre d'élèves qui éprouvent de la difficulté à faire leurs devoirs et leçons.	Nombre d'élèves qui jugent les devoirs difficiles.	Arrêt des devoirs	Arrêt des devoirs	Arrêt des devoirs	Arrêt des devoirs

FAITS SAILLANTS DU PLAN D'ACTION

Voici les moyens qui avaient été mis en place :

- 1-Donner un maximum de deux devoirs par semaine et ce, en proposant des devoirs qui sont au service des leçons hebdomadaires.
- 2-Instaurer un système d'autoévaluation du devoir accompli par l'élève afin d'avoir une indication du niveau de difficulté perçu par ce dernier.

Malgré les moyens mis en place, les parents nous ramènent régulièrement la difficulté à gérer cette période.

Cela semble avoir une répercussion majeure sur le moment aussi de qualité à la maison.

Suite à plusieurs discussions en ce sens, nous avons fait un exercice de réflexion tant qu'à la pertinence et l'impact des devoirs sur la réussite des élèves.

Considérant les approches probantes basées sur la recherche;

Considérant les nombreux devoirs qui sont très peu rendus par nos élèves;

Considérant la préoccupation des parents à remettre les devoirs à temps et la difficulté à gérer ceux-ci au détriment de la qualité de la vie de famille;

Considérant un exercice individuel, de petits groupes et en grand groupe de réflexion sur l'impact réel des devoirs sur la réussite avec l'équipe du personnel enseignant;

Nous avons pris la décision de ne plus reconduire les devoirs. Nous mettrons l'emphase sur les leçons et particulièrement la lecture étant le plus grand prédicteur de réussite.

CLIMAT SCOLAIRE
Choix prioritaire 3 :
Conscientiser davantage les élèves au respect de l'environnement.

Objectif	Situation de départ	Résultat visé en 2022	Indicateur	Reddition de comptes de l'an 1 – Juin 2020	Reddition de comptes de l'an 2 – Juin 2021	Reddition de comptes de l'an 3 – Juin 2022	Reddition de comptes de l'an 4 – Juin 2023
Augmenter le nombre de bacs à récupération remplis mensuellement	NON-DISPONIBLE	Augmenter du nombre de bacs à récupération remplis par classe par rapport à l'année scolaire 2019-2020.	Nombre de bacs à récupération remplis mensuellement par classe par une majorité d'élèves.	NUL	18 bacs de récupération 625,6 kg de piles recyclées	26 bacs de récupération 409 kg piles recyclées	26 bacs de récupération 392 kg piles recyclées

FAITS SAILLANTS DU PLAN D'ACTION

Pour l'école St-Léon, il y a eu une installation d'un système de récupération de différents objets tels que des crayons, des goupilles, des piles, etc. et ce, en identifiant chacun des bacs prévus pour ceux-ci.

Pour l'école Omer-Jules-Désaulniers, nous avons ciblé trois objets pour la récupération (piles, sachets de compote et crayons désuets).

REDDITION DE COMPTE

DU PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

Adopté par le C.E. le 14 juin 2023 et transmis aux parents le _____

Nos résultats 2022-2023	Nous avons eu aucun cas d'intimidation ou de violence dans nos écoles.
Constats sur ces résultats	Nous travaillons fort en prévention et de façon bienveillante. Cela fait une différence majeure sur nos résultats.
Principaux moyens mis en place pour prévenir l'intimidation et la violence	Les mesures de prévention visant à contrer toute forme d'intimidation ou de violence motivée, notamment, par le racisme, l'orientation sexuelle, l'identité sexuelle, l'homophobie, un handicap ou une caractéristique physique. <input type="checkbox"/> Atelier du programme Vers le pacifique (résolution de conflits); <input type="checkbox"/> Jeux organisés lors des récréations et/ou surveillance active; <input type="checkbox"/> Atelier sur l'intimidation (plan d'Action CSS); <input type="checkbox"/> Sous-groupe d'habiletés sociales au besoin.
Actions mises en place lorsque l'école constate un acte de violence ou d'intimidation	Noms des intervenants pivot : Mariline Béland, Jacinthe Pellerin, Myriam Dupont, David Bertrand et Jolène Arsenault
Formation offerte sur les violences à caractère sexuel (à compter de l'année 2023-2024)	N/A
Mesures de sécurité prises pour prévenir les violences à caractère sexuel	Les mesures de sécurité prises sont une surveillance active dans les endroits isolés ainsi que la prévention enseignée dans les classes de 1re, 3e et 5e années.

Annexe

Pouvoirs généraux

- Adoption du projet éducatif ou son actualisation
- Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence ou son actualisation
- Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)
- Approbation des contributions financières exigées
- Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe
- Approbation de la liste du matériel d'usage personnel
- Adoption des règles de fonctionnement des services de garde
- Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire
- Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet en particulier)
- Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement
- Consultation sur les critères de sélection de la direction
- Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité
- Transmission de documents à l'intention des parents

Pouvoirs liés aux services éducatifs

- Approbation des modalités d'application du régime pédagogique
- Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant
- Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et des contenus des programmes d'études
- Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)
- Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles- matières)
- Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)
- Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)
- Consultation des parents
- Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves

Pouvoirs liés aux services extrascolaires

- Organisation de services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)
- Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme

Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles

- Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement
- Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)
- Adoption du budget annuel de l'établissement